



Compte-rendu d'essai

PECHER 2018 VERGER BIO-AGRESSEURS SENSIBILITE A CLOQUE

Date : 19/11/2018

Rédacteur(s) : Yannick Montrognon

1. Thème de l'essai

La SEFRA étudie des variétés confiées par les obtenteurs et les éditeurs pour réaliser des observations sur leur comportement agronomique dans le cadre du niveau 1 et 2 de la charte variétale coordonnée par le Ctifl.

2. But de l'essai

Connaître les sensibilités variétales à la cloque des nouvelles variétés.

3. Facteurs et modalités étudiés

12 variétés de pêches en observation, plantées en 2015.

Pêches à chair jaune	Pêches à chair blanche
CARLA cov	PAMELA cov
PRINCESS TIME cov	NABBY® ZAI674PB
SF 07-119 cov	SF 07-220
TONICSUN®Crispdiva cov	SF 05-508
	IVORY STAR cov
	IBIZA cov
	REGALSNOW® Bellamine cov
	BENEDICTE®Meydicte cov

Témoin de sensibilité : BENEDICTE® Meydicte cov

4. Matériel et Méthodes

- **Matériel Végétal**

Scion ou œil dormant sur porte-greffe Montclar® et GF 677 essentiellement.

– **Site d'implantation**

Verger expérimental d'Etoile sur Rhône (26).

– **Dispositif expérimental**

Dispositif : blocs randomisés (1 bloc correspondant à 1 rang)

Distances de plantation : 4 m x 1.25m

Densité de plantation 2000 arbres/ha

Nombre de modalités : 12 variétés

Nombre de répétitions : 6 répétitions de 1 arbre

Plan en annexe

– **Observations et mesures**

Les dégâts ont été observés le 25/04/2018.

Sur arbre entier :

- Notation d'attaque globale de 0 à 10

– **Conduite de l'essai**

Mode de conduite : faisceau de charpentières.

Irrigation : micro-jets ; dose en fonction de l'âge / volume des arbres et de l'ETP.

Fertilisation : ferti-irrigation ; dose en fonction de l'âge / volume des arbres.

Protection phytosanitaire :

1^{ère} année : traitement de la cloque ; pas d'observations.

2^{ème} année et + : pas de traitement cloque ; observations.

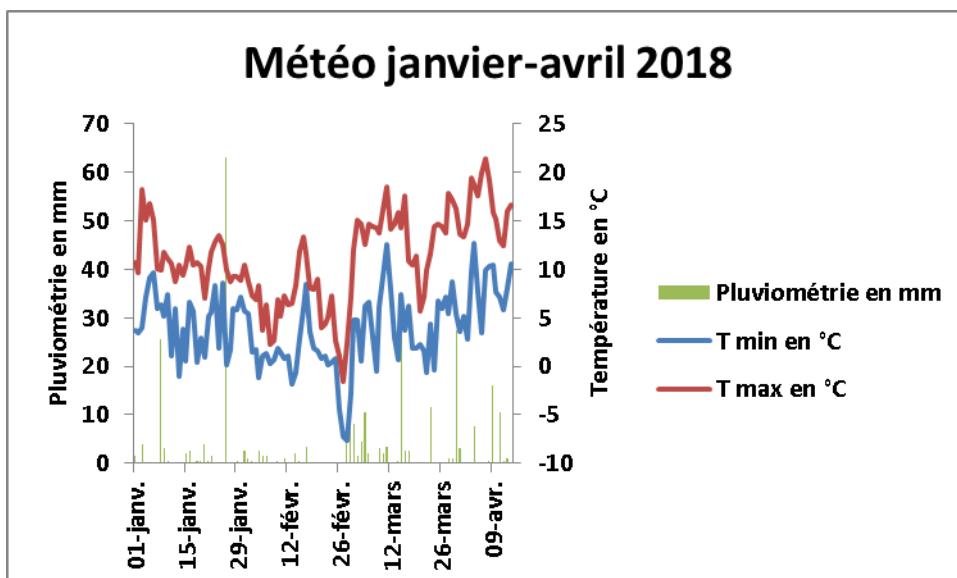
Remarque : En cas de trop forte attaque, le rabattage des arbres est possible en fin de notation.

– **Traitement statistique des résultats**

Analyse de variance (ANOVA), Test de Newman et Keuls au seuil de risque de 5%.

5. Résultats détaillés :

– **Point météo :**



L'ensemble des variétés a débouffé entre fin janvier et mi-février. A partir du 28 février les épisodes pluvieux se sont succédés avec des températures supérieures à 7°C. Ce qui a entraîné une forte pression en cloque.

– **Observation des dégâts au 25/04/2018 :**

Le tableau ci-dessous présente une synthèse des résultats : les variétés sont classées par sensibilité croissante (résultats 2016-2018).

Variété	Note d'attaque 0 à 10 (2016)	Note d'attaque 0 à 10 (2017)	Note d'attaque 0 à 10 (2018)	Moyenne d'attaque 0 à 10 (2016-2018)
BENEDICTE	0,0	1,0	7,6	2,9
MONCLAIRE	5,7	3,0	9,8	6,2
PAMELA	8,0	0,9	9,7	6,2
PRINCESS TIME	7,5	1,2	9,9	6,2
BELLAMINE	6,3	2,8	9,9	6,3
NABBY	7,2	2,7	9,7	6,5
CRISPDIVA	6,2	3,7	9,8	6,6
CARLA	8,8	2,3	9,4	6,8
SF 07-119	9,4	2,0	9,9	7,1
IVORY STAR	10,0	2,2	10,0	7,4
IBIZA	9,3	4,3	10,0	7,9
MONANGE	8,8	5,5	10,0	8,1

Les attaques de cloque ont été très fortes en 2018. Même le témoin Bénédicte® Meydicte cov a été touché (7.6/10). Mais il présente une sensibilité inférieure aux autres variétés qui ont présentées des attaques entre 9.4/10 et 10/10.

Une analyse statistique a été effectuée sur les résultats de 2018. Les hypothèses de l'analyse de variance ne sont pas respectées. L'anova ne peut donc pas être interprétée.

Un test de Test de Kruskal Wallis a été réalisé.

P-value : 70,63E-07

Au seuil de signification Alpha : 0,050 on peut rejeter l'hypothèse nulle d'absence de différence entre les 12 groupes. Autrement dit, la différence entre les groupes est significative.

Si nous observons les résultats 2016-2018, seule Bénédicte® Meydicte cov paraît peu sensible. Monange cov est la variété qui a présenté le plus de dégâts de cloque.

6. Conclusions de l'essai

La météo 2018 a permis de mettre en évidence des différences de sensibilité à la cloque et a permis de confirmer les résultats des années précédentes. Seule Bénédicte® Meydicte cov paraît peu sensible.

Après trois ans de suivis, cette tranche de plantation a été arrachée fin 2018. Une nouvelle tranche sera suivie à partir de 2019.

Annexe : Plan verger SEFRA BIO-AGRESSEURS

	Nord					
n°	Rg 1	Rg 2	Rg 3	Rg 4	Rg 5	Rg 6
44	BENEDICTE	BENEDICTE	BENEDICTE	BENEDICTE	BENEDICTE	BENEDICTE
43	PAMELA	BELLAMINE	SF 07-220	BELLAMINE	NABBY	CRISPDIVA
42	PRINCESS TIME	NABBY	NABBY	SF 07-220	PRINCESS TIME	PAMELA
41	IVORY STAR	SF 07-220	4094-16	SF 07-119	CRISPDIVA	CARLA
40	SF 07-220	SF 05-508	IVORY STAR	CARLA	BELLAMINE	IVORY STAR
39	CARLA	IVORY STAR	CARLA	PRINCESS TIME	PAMELA	BELLAMINE
38	NABBY	CARLA	CRISPDIVA	4094-16	CARLA	NABBY
37	SF 05-508	PRINCESS TIME	PRINCESS TIME	NABBY	4094-16	SF 07-119
36	SF 07-119	CRISPDIVA	BELLAMINE	CRISPDIVA	SF 07-119	4094-16
35	4094-16	PAMELA	SF 05-508	SF 05-508	IVORY STAR	SF 05-508
34	CRISPDIVA	SF 07-119	PAMELA	IVORY STAR	SF 05-508	SF 07-220
33	BELLAMINE	4094-16	SF 07-119	PAMELA	SF 07-220	PRINCESS TIME
	Sud					

Le Président de la SEFRA

B. DARNAUD



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR



La responsabilité du ministère de l'agriculture ne saurait être engagée